



Paul Barril, en 1997
© REUTERS/ John Schults

Paul Barril mouillé dans une affaire de blanchiment d'argent

FRANCE INFO - 23 DECEMBRE 2007 - 17:01

Rendu célèbre par l'affaire des écoutes de l'Élysée, l'ancien capitaine, reconverti dans la sécurité privée, est en garde à vue depuis jeudi, pour association de malfaiteurs.

Son nom reste associé aux affaires. Celle des Irlandais de Vincennes, et celle des écoutes de l'Élysée, entre 1983 et 1986. Pour cette dernière, Paul Barril a d'ailleurs été condamné en six mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende, en mars dernier. A l'époque capitaine de gendarmerie (du GIGN), il s'est depuis reconverti dans la sécurité privée. Et a fait, semble-t-il, des mauvaises rencontres.

L'ancien officier est en garde à vue, à Marseille, depuis jeudi, dans le cadre de l'enquête sur une affaire de blanchiment présumé au sein du cercle de jeux parisien Concorde. Mis en cause pour association de malfaiteurs, on lui reproche d'avoir aidé un groupe de truands à prendre le contrôle de ce cercle. Sa garde à vue devrait durer jusqu'à demain.

L'affaire du cercle Concorde a débuté fin novembre par un vaste coup de filet opéré à Paris, Ajaccio et Marseille qui a notamment permis l'interpellation et l'incarcération de Roland Cassone, considéré comme l'un des grands parrains du sud de la France.

C'est en enquêtant sur le meurtre de Farid Berrhama, en avril 2006, que les enquêteurs ont découvert un vaste système de blanchiment, via le cercle de jeux.